Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20261016-472026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°47/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le six octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE :
29/09/2026

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, CAUCHE Christian, BOUCARD Joël, JEGU Marie, METAYER Pascal, CORDUAN Brianne, LE CROM Tiffany, AUBERT Eric, CORDUAN Frédéric, HERVÉ Anaïs,

Étaient absent :

NBRE DE CONSEILLERS : 11
PRESENTS : 11
ABSENTS : 0

Monsieur BOUCARD Joël a été désignée secrétaire de séance.

VALIDATION DU DEVIS SIGNATURE POUR L'ACCESSIBILITÉ DU BAR/RESTAURANT

M. Le Maire demande au conseil municipal de valider le devis de la société Signature concernant l'accessibilité du Bar/Restaurant de la commune.

Le devis s'élève à 1 672 € HT soit à 2 006.40 € TTC. Il comporte :
- la fourniture et la pose d'une bande d'éveil à la vigilance sur support béton,
- la fourniture et la pose de nez de marche antidérapant
- peinture couleur sur première et dernière contremarches

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité le **devis de la société Signature pour un montant de 1 672 € HT soit de 2 006.40 € TTC** et autorise monsieur le Maire à le signer.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO